

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26302**

Intitulé

Assistant-coordonateur en intervention et/ou en situation d'urgence

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la Défense	Commandant

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

346p Organisation et coordination d'activités opérationnelles ; travaux d'état-major

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'assistant-coordonateur en intervention et/ou en situation d'urgence intervient au profit de personnes isolées ou de populations en détresse dans des contextes marqués par la crise et des environnements instables.

Au sein du ministère de la Défense, et plus spécifiquement au sein des forces spéciales, l'« assistant-coordonateur en intervention et/ou en situation d'urgence » exerce des fonctions de :

- chef ou sous-officier adjoint de groupe commando spécialisé (SAS ou GRA) ;
- chef de GCS en détachement de liaison et de contact (DLC) ;
- sous-officier responsable ou adjoint d'une action de formation.

Dans le secteur civil, l'emploi renvoie aux fonctions d'assistant-coordonateur, responsable d'une unité opérationnelle et/ou fonctionnelle ou aux fonctions d'administration et de coordination en intervention et/ou en situation d'urgence.

Pour ce faire, il exerce dans trois grands domaines d'activités ci-dessous, assortis de deux autres, variant selon l'option (Terre ou Air) :

D1. Intervention

D2. Management de la structure

D3. Information-communication

D4. Aide à la mobilité terrestre

D5. Accueil d'aéronefs

Les capacités attestées :

Compétences 1 : Intervention

L'assistant-coordonateur est capable d'analyser une situation complexe dans des délais contraints et de réaliser l'intervention selon les options de réalisation retenues par la structure.

Compétences 2 : Management de la structure

L'action de l'assistant-coordonateur se caractérise dans des domaines multiformes, par une large autonomie assortie d'une remontée d'information régulière vers sa hiérarchie directe.

Compétences 3 : Information-communication

L'assistant-coordonateur est efficace dans l'analyse de situations compliquées et dans le maintien des contacts de tout ordre afin de concourir à une communication cohérente et au règlement des conflits locaux.

options Compétences 4 : Aide à la mobilité terrestre

La formation continue et pluridisciplinaire de l'assistant-coordonateur lui donne l'intelligence et les compétences nécessaires à évaluer immédiatement toute circonstance conjoncturelle et après étude rapide, de la résoudre dans la foulée même en situation critique.

Option Compétences 5 : Accueil d'aéronefs

Le domaine aéronautique étant un milieu spécifique et réglementé, seul le personnel spécialement formé, entraîné et habilité est en mesure de l'exploiter. L'assistant-coordonateur en fait partie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La qualification renvoie aux fonctions d'assistant-coordonateur, responsable d'une unité opérationnelle et/ou fonctionnelle ou aux fonctions d'administration et de coordination en intervention et/ou en situation d'urgence, au sein :

- de structures en lien direct avec la prévention et le secours telles que les compagnies d'assurance ;
- d'unités liées à l'action humanitaire ;
- d'entreprises privées de sûreté à l'international, tant dans la sûreté active que dans la formation ;
- d'entreprises d'audits et conseils dans la sûreté et la prévention des risques ;
- de sociétés d'investigations pour affaires.

En fonction du volume et de la situation de la structure concernée, il peut s'agir des postes : d'assistant-coordonateur ou de manager gestionnaire de structure humanitaire décentralisée ; d'assistant d'un responsable ou de responsable de service au sein d'une ONG ; d'assistant-responsable en cellule de crise ou en plan d'évacuation pour une entreprise privée à l'international ; de consultant junior spécialisé dans la préparation à l'expatriation ou dans les audits de sûreté ; de formateur paramilitaire au sein d'une entreprise privée...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1703 : Direction opérationnelle de la défense

K1704 : Management de la sécurité publique

K2502 : Management de sécurité privée

Réglementation d'activités :

Au sein d'une société privée de sûreté française, les activités d'« assistant-coordonateur en intervention et/ou situation d'urgence » sont régies par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La détention du statut militaire est exigée pour exercer l'emploi au sein du ministère de la Défense.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

La certification comprend trois activités principales : Intervention ; Management de la structure et Information-communication ; et deux activités en option : Aide à la mobilité terrestre et Accueil d'aéronefs.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- 1er RPIMa : 5 membres. - CPA10: la commission de progression comprend, au minimum, 5 membres. - Ecole des fusiliers marins : Conseil d'instruction.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Au 1er RPIMa : - le chef de corps du 1er RPIMa (président du jury) ou son représentant ; - deux membres d'un collège dit « professionnel » (un représentant « employeur », un représentant « employé »); - deux membres issus d'un collège dit « professionnel-formateurs » ; Au CPA10 : - un représentant du commandement ; - deux membres d'un collège dit « professionnel » (un représentant « employeur » et un représentant « employé »); - deux membres issus d'un collège dit « professionnels-formateurs ». Ecole des fusiliers marins : - Cdt de l'école certificatrice ; - deux professionnels : collège professionnel ; - deux formateurs de l'école : collège formateur.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Assistant-coordonateur en intervention et/ou en situation d'urgence" avec effet au 30 juin 2005, jusqu'au 07 juin 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations**

Statistiques :**Autres sources d'information :**

Exercice de l'emploi : www.defense.gouv.fr/portail.defense:emploi2/recrutement/recrutement

Accès par la VAE : www.defense-mobilite.fr

Lieu(x) de certification :

Ministère de la défense

Défense mobilité

Fort neuf de Vincennes

Cours des maréchaux

75614 Paris Cédex 12

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

BOI/SFS - 1er RPIMa

Citadelle général BERGÉ

BP 12

64109 BAYONNE CEDEX

CPA10 - Base Aérienne 123

BP 30130

45130 SAINT JEAN DE LA RUELLA CEDEX

Ecole des fusiliers marins

BP 92222

56998 LORIENT CEDEX

Historique de la certification :